

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



GAEC DE LA VEXANE

LAURÉAT DU TERRITOIRE Montagnettes et Vallée du Dourdou

En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques – Agroforesterie

CATÉGORIE :
pâturage (et fauche)

LOCALISATION
Région Occitanie (Aveyron)
Territoire : Montagnettes et Vallée du Dourdou (PNR Grands Causses)



Section : Prairies et parcours
Catégorie : pâturage (et fauche)



FOCUS PROJET

GAEC de la Vexane : François et Henri-Pierre CASTAN, Combret/Rance

PRESENTATION PLUS DÉTAILLÉE DE L'EXPLOITATION, DU SYSTÈME, DE LA GESTION ET DE LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ :

Exploitation d'environ 300 brebis lait, de race Lacaune, pour la production de l'AOP Roquefort BIO de la Cave Gabriel Coulet. Taille de troupeau modeste pour une exploitation ovins-lait. Adéquation recherchée entre la taille du troupeau et la production fourragère. L'exploitation existe depuis plusieurs générations, actuellement 2 frères continuent la tradition familiale. Ils se sont diversifiés en entrant dans des circuits de vente directe et circuits courts (points de vente locaux) : lentilles, viande d'agneau et de brebis...

L'exploitation adhère au réseau Biocoherence de l'agriculture Biologique. 50 % des surfaces sont en prairies permanentes, le foin produit suffit pour l'autonomie fourragère du troupeau. La pratique fauche/pâturage est variable d'une année sur l'autre, en fonction de l'état des parcelles et de la végétation, pour éviter le surpâturage. Les parcelles situées en bord de rivière sont inondables et les ripisylves sont donc traitées pour limiter les risques d'embâcles, et protéger les berges de l'érosion. Les arbres sont conservés en bord de cours d'eau dans la mesure où ils ne présentent pas de risque pour la sécurité des hommes et des bêtes. Très beaux arbres présents (trous de pics, présence de héron cendré...).



STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Parc naturel régional des
Grands Causses



LE MOT DU/DE LA LAURÉAT.E

« Papa nous a toujours dit : cette parcelle, il ne faut pas y toucher ! (c'est-à-dire ne pas la labourer) »



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Faire des contraintes du milieu (crues de la rivière) un atout, et intégrer totalement ces aléas à la gestion de la parcelle.
- Volonté de conserver les prairies naturelles, et ceci depuis plusieurs générations.
- Gestion fondée sur l'observation et l'adaptation.
- Recherches d'innovation en collectif (développement de productions nouvelles en circuits courts), avec un groupe d'éleveurs locaux.



L'organisateur du concours sur le Territoire Montagnettes et Vallée du Dourdou (Aveyron - Région Occitanie) :

Montagnettes et Vallée du Dourdou

Sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :
<https://www.parc-grands-causses.fr/>

EN SAVOIR PLUS :

Le Parc naturel régional des Grands Causses est composé de 93 communes dans l'Aveyron (Occitanie).

L'agriculture façonne les paysages très variés :

-Grands Causses avec parcours pâturés par les brebis et leur tradition agropastorale, qui a valu leur inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO

-Avant-causses et les failles à fleurines où le Roquefort est affiné (AOP de 1905) encore par quelques fabricants dans le village de Roquefort

-Rougiers et Monts, où la production de lait pour Roquefort prédomine historiquement sur des terres productives. La diversification amène un développement des circuits courts et des ventes directes.

Le Parc s'est impliqué dès sa création (1995), dans la mise en œuvre des MAE sous toutes leurs formes (LIFE, Natura 2000, CAT, MAEC etc.), en partenariat étroit avec les socio-professionnels agricoles et les ONG environnementales, en soutien à l'agropastoralisme et en faveur du maintien et de la restauration des milieux ouverts, aux enjeux biodiversité majeurs.

CONTACT :

Laure Jacob, chargée de mission milieux naturels, faune, flore

8

Candidats au jury local

11-ème

Édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

production de lait pour Roquefort
Production de fromages de brebis et vaches
Bovins viande, ovins viande

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Agriculture est la première économie du Parc.
Mosaïque de milieux entre parcours et cultures des causses, pour les troupeaux (inscription des paysages caussenards à l'UNESCO), et avant-causses et monts plus productifs et intensifs.